Revue de la presse arménienne du 19 au 21 octobre 2019

Le Service de sécurité nationale a interrogé les membres de la famille du Président contesté de la Cour constitutionnelle/ La presse indique que le Service de sécurité nationale (SSN) a interrogé vendredi le père et les deux filles du Président contesté de la Cour constitutionnelle (CC), Hrayr Tovmasyan. Les interrogatoires ont eu lieu le lendemain du lancement par le Service d'enquête spécial d'une procédure pénale contre Hrayr Tovmasyan (cf. revue du 18 octobre 2019). Le SSN a déclaré qu'il avait décidé de demander des « *explications* » aux proches de Hrayr Tovmasyan et à d'autres personnes lors de la « *préparation du matériel en vue d'une éventuelle enquête* ». Selon l'avocat de la famille, Hayk Sargsian, les questions du SSN concernaient principalement les avoirs des filles de Tovmasyan. Aucune des deux femmes n'a été interrogée sur les activités de leur père. Le père de Tovmasyan, Vartan Tovmasyan, a été interrogé au siège du SSN. Selon son avocat, les agents lui auraient posé des questions sur le toit de sa maison. En particulier, ils ont demandé quand il a été réparé et qui a financé ce travail. Le père de Tovmasyan aurait répondu qu'il avait réparé le toit à ses frais et avec l'aide de ses voisins. En vertu de la loi arménienne, Tovmasyan ne peut être poursuivi sans le consentement d'au moins cinq des neuf juges de la CC. Sept de ces juges ont publié vendredi une déclaration commune dans laquelle ils déclaraient qu'ils « *surveillent l'évolution de la situation concernant Hrayr Tovmasyan et les membres de sa famille et si besoin, ils réagiront* ». Les politiciens de l'opposition et d'autres critiques affirment que le gouvernement de Pachinian s'appuie désormais sur les forces de l'ordre pour forcer Tovmasyan à se retirer. Plusieurs douzaines d'entre eux, y compris des personnalités du parti « Républicain », se sont rassemblés devant le bâtiment SSN lors des interrogatoires de vendredi. Les alliés politiques de Pachinian ont cependant nié que Tovmasyan soit persécuté pour des raisons politiques.

Le prix Aurora 2019 remis à un activiste yézidi/ La presse rend compte de la quatrième édition du Prix Aurora qui cette année a été remis à un activiste yézidi, cofondateur et directeur de Luftbrücke Irak, Mirza Dinnayi. Mirza Dinnayi est connu pour avoir consacré toute sa vie à sauver les victimes de la guerre en Irak, à évacuer les femmes et les enfants des territoires contrôlés par l'Etat islamique et à fournir un soutien et une réhabilitation aux personnes torturées et violées. Il recevra alors une subvention de 1 000 000 de dollars lui permettant de poursuivre le cycle des dons. Rappelons que le prix Aurora est décerné par l'Initiative humanitaire Aurora au nom des survivants du génocide arménien et en remerciement de leurs sauveurs.

Le Maire d'Erevan sur le recours par « Sanitek » à l'arbitrage international/ Le Maire d'Erevan a commenté le fait que l'ancien opérateur de gestion de déchets de la capitale, la société « Sanitek », s'est adressé à l'arbitrage international (cf. revue du 15 octobre 2019) à la suite de résiliation de ses contrats par le Mairie d'Erevan (cf. revue du 03 octobre 2019). Selon le Maire d'Erevan, Hayk Marutyan, ce recours n'affectera pas la réputation internationale de l'Arménie. D'après lui, l'Arménie est prête à tout ce processus. Hayk Marutyan a insisté sur le fait qu' « *être un investisseur important ne signifie pas être un bon investisseur* ». D'après lui, la Mairie a toutes les preuves que « Sanitek » n'a pas mené ses travaux correctement. Selon le Maire, de plus, à l'heure actuelle, de nombreuses affaires pénales ont été engagées concernant « Sanitek », liées notamment aux obligations fiscales.

Erevan a célébré son 2801eme anniversaire/ Les médias indiquent qu'Erevan a célébré le 19 octobre son 2801ème anniversaire. Le maire d'Erevan, Hayk Marutyan, a déclaré que la Mairie d'Erevan avait également réparti le budget alloué aux célébrations entre les 12 districts administratifs de la capitale. Si les années précédentes les célébrations étaient concentrées dans le centre-ville, cette année, chaque district a eu son programme de célébrations.

Création d'une nouvelle division de l'armée sur les questions du service des femmes dans les forces armées/ Le ministre de la Défense, Davit Tonoyan, a ordonné la création d'une nouvelle division de l'armée qui traitera plus particulièrement des questions relatives au service des femmes dans les forces armées. L'unité a été créée dans le cadre de la « Division du moral » des forces armées arméniennes. Son objectif est de « *rechercher et analyser l'organisation*

et la mise en disposition de l'égalité des chances pour les femmes dans l'armée et de présenter des recommandations pour la solution des problèmes soulevés ».

Le chef du Comité du cadastre d'Arménie démissionne/ Le chef du Comité du cadastre d'Arménie, Sarhat Petrosyan, a remis sa démission au Premier ministre. Dans une déclaration publiée sur Facebook, Petrosyan a déclaré que sa démission n'avait que des raisons professionnelles associées à la politique sectorielle en cours. Il occupait cette position depuis août 2018. Dans sa publication, il a remercié le Premier ministre pour sa confiance et a réaffirmé son appui aux changements que Nikol Pachinian a apportés, tout en indiquant « *de différents épisodes de désaccords internes* ». Il a mis en garde de ne pas essayer de spéculer sur sa démission pour des raisons politiques.

Rumeurs sur les modifications structurelles prévues au système policier/ Selon les sources de *Jamanak*, les autorités ont l'intention d'apporter des modifications structurelles au système policier en éliminant la police de la circulation et en la reliant au service de patrouille en suivant l'exemple américain. La police criminelle serait séparée de la police municipale.

La Commission de réglementation des services publics exige des fournisseurs d'accès Internet d'archiver les données des utilisateurs/ *Joghovourd* indique que selon l'expert des médias, Samvel Martirosyan, la Commission de réglementation des services publics tente d'exiger des fournisseurs d'accès Internet d'archiver les données (adresses, données de courrier électronique, etc.) actuelles des utilisateurs pendant deux ans. Selon l'expert, ni le Conseil de gestion d'Internet, ni même le Parlement, n'avaient été informés de cette décision de la Commission de réglementation des services publics. Interrogé sur la question, le député du parti au pouvoir « Mon pas », Hrachya Hakobyan, a déclaré ne pas être informé sur la question. Il a cependant fait part de ses préoccupations concernant Facebook « *totalement incontrôlable* ». Selon lui les gens font « *ce qu'ils veulent sur Facebook, ce qui pose problème* ». « *Ils parlent de discours de haine et accusent les autorités. Je pense que le discours de haine et la violence devraient être exclus de Facebook et, en général, de partout* » a déclaré le député progouvernemental.

Le Ministère arménien des Affaires étrangères et l'Ambassade d'Arménie en France condamnent l'attaque contre un magazine de la communauté arménienne en France/ Les medias indiquent que le Ministère arménien des Affaires étrangères et l'Ambassade arménienne en France ont condamné fermement l'attaque contre la rédaction d'un magazine de la communauté arménienne en France, « Nouvelles d'Arménie ». Selon l'Ambassadrice d'Arménie en France, il s'agit d' « *une atteinte grave à la liberté d'expression et aux valeurs républicaines* ». Le magazine en question a indiqué que l'attaque contre sa rédaction a eu lieu dimanche soir. Trois ordinateurs de la rédaction et un appareil photo ont été volés. D'après la rédaction, ces ordinateurs contenaient « *un certain nombre de données sensibles* ».

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.